

LES FRANGES URBAINES

Comment traiter ces espaces de transition entre la ville et la campagne ?

Séminaire

jeudi 11 octobre 2012, Halle aux Vivres, BROUAGE



Objectifs : Les politiques publiques en matière d'urbanisme et d'aménagement ont longtemps considéré que l'étalement urbain était une conséquence inéluctable de l'évolution des sociétés. La recherche de nouvelles formes de développement, plus respectueuses des territoires agricoles et naturels, conduit à s'interroger sur le traitement des espaces de transition entre le bâti et le non bâti qui deviennent les nouvelles «frontières» de la ville.

La rencontre se propose de fournir quelques réponses à ces questions : **Quels sont les outils et les procédures disponibles pour une meilleure maîtrise de ce développement, intégrant la protection de l'agriculture et la valorisation des paysages comme composantes essentielles des nouvelles politiques ? Quelles expériences seraient transposables ?**



Public : Maires et adjoints des communes du département. Directeurs généraux et cadres des collectivités territoriales et des intercommunalités en charge de l'urbanisme. Directeurs et chargés d'opération des Offices et S.A d'HLM, des S.E.M et bureaux d'études, professionnels de l'urbanisme, de l'aménagement, de l'agriculture et conseillers des CAUE.

Le processus de périurbanisation conduit à un accroissement de la population autour des exploitations agricoles. Cette cohabitation est parfois difficile au vu des différents besoins de chacun. Trouver de nouveaux équilibres pour permettre aux agriculteurs de travailler et de pérenniser leurs activités sans être concurrencés par les nouveaux usages de ces espaces que recherchent les habitants devient un objectif prioritaire pour les politiques publiques. Les traduire dans les documents d'urbanisme reste une ambition souvent rappelée. Mais il suffit de regarder les espaces périurbains sur lesquels les arbitrages se sont

opérés pour constater qu'il y a loin de l'intention affichée à la réalité. La loi du 27 juillet 2010 impose à présent de soumettre à l'avis de la Commission de la consommation de l'espace agricole les projets de SCOT ou de PLU ayant pour conséquence une réduction des surfaces des zones agricoles. Ce renforcement du dispositif de protection implique de poser le problème de l'étalement urbain non seulement en termes de densité, d'économie d'espaces, mais aussi au travers d'une démarche paysagère traitant ces espaces de transition que sont les «franges urbaines».



9.00 - Inscriptions, remise des dossiers.

9.30 - Accueil par Léon GENDRE, Maire de La Flotte, Président du CAUE 17 et Sébastien NANI, Directeur du CNFPT, Antenne de Charente-Maritime.

9.45 - Introduction : Les franges urbaines, un espace en définition ? Michel GALLICE, Directeur du CAUE 17.

10.00 - « Le monde agricole face à l'expansion urbaine ». Luc SERVANT, Président de la Chambre d'Agriculture de la Charente-Maritime.

- consommation d'espaces
- protection des exploitations
- conflits d'usages, zones de friction

10.45 - Franges urbaines, « lisières vivantes ». Michel ROUSSET, Directeur du CAUE de l'Eure.

11.30 - Échange avec les intervenants.

12.30 - Déjeuner buffet pris en commun.

13.30 - Présentation de la vidéo CAUE 17 « Que «Justices» soit fête ». Quelle alternative aux approches de programmation ?

Débat avec les auteurs : Claude-Laurent AUBERT, Architecte et Marie PIAU-SCHLUMBERGER, Paysagiste.

14.15 - Expériences et pratiques d'élus.

- Michel PRIOUZEAU, Maire d'Arvert
- Henri SANNA, Maire d'Échillais
- Robert OREMUS, Adjoint au Maire de St-Coutant-le-Grand

15.00 - Table ronde. Prendre en compte les « franges urbaines » dans les documents de planification.

- Bernard DRAPPEAU, Président du Syndicat Mixte du Pays d'Aunis

- Frédéric MAHAUD, Adjoint au Maire de Saintes
- Michel ROUSSET, Directeur du CAUE de l'Eure

16.00 - Fin de la session.

Renseignements et contacts :

C.A.U.E 17

85 bld de la République - 17076 LA ROCHELLE cedex 9
Tél : 05 46 317 190 - email : caue17@orange.fr

Inscriptions et règlement à retourner avant le 30 septembre
Frais d'inscription (déjeuner inclus) : 75 euros

LES FRANGES URBAINES

Comment traiter ces espaces de transition entre la ville et la campagne ?

Séminaire - jeudi 11 octobre 2012, Halles aux Vivres, BROUAGE

INSCRIPTION

Madame Monsieur

Nom :

Prénom :

Organisme / Collectivité :

Fonction :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone :

Courriel :

CAUE 17

85 bd de la République
17076 La Rochelle CEDEX 9

Inscription et règlement, par chèque bancaire ou mandat administratif, à adresser au CAUE 17

avant le 30 septembre 2012

chèque joint

mandat administratif

